

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Conseil

Question au Gouvernement n° 1649

Texte de la question

CANDIDATURE DE M. TONY BLAIR À LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL EUROPÉEN

M. le président. La parole est à M. Laurent Fabius, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. M. Laurent Fabius. Monsieur le Premier ministre, dans quelques jours, peut-être même dès demain, sera évoquée au Conseil européen la question du futur président de ce même Conseil. (*Murmures sur les bancs du groupe UMP*.) Il est normal que le Parlement puisse, d'une certaine façon, en débattre.

Au mois de janvier 2008, le Président de la République avait implicitement - et peut-être même explicitement - fait connaître son choix en faveur de l'ancien Premier ministre britannique, qu'il avait invité au conseil national de l'UMP. Je dois vous dire que si cette position était maintenue, elle ne recueillerait absolument pas l'accord du groupe au nom duquel je m'exprime. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Éric Raoult. Et alors?

M. Laurent Fabius. Non pas en raison des caractéristiques de l'ancien Premier ministre britannique, mais parce que ces fonctions nous semblent totalement incompatibles avec le fait de n'avoir pas voulu adhérer à l'euro et de ne pas faire partie de l'espace Schengen. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*) J'ajoute que c'est d'autant plus le cas quand, lors de la guerre d'Irak, on a pris position en faveur de M. Bush et non des peuples européens. (*Mêmes mouvements.*)

Nous sommes donc favorables au choix, qui reste à faire, d'une personnalité...

M. François Grosdidier. Quel est votre plan B?

M. Laurent Fabius. ...qui défende une position européenne de l'Europe et qui fasse écho à l'axe franco-allemand, dont chacun connaît le rôle déterminant. (Vives exclamations sur les bancs du groupe UMP.)

M. François Grosdidier. Vous n'êtes pas européen!

M. Laurent Fabius. Si l'on est socialiste, on prend cette position ; si l'on est gaulliste, on devrait adopter la même ! (Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.) Telle est donc notre position, monsieur le Premier ministre. Quelle est la vôtre ? (Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

M. le président. La parole est à M. Pierre Lellouche, secrétaire d'État chargé des affaires européennes. (*Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Pierre Lellouche, secrétaire d'État chargé des affaires européennes. Monsieur le Premier ministre Laurent Fabius....

M. François Vannson. Monsieur Plan B!

M. Pierre Lellouche, secrétaire d'État. ...pardonnez ma franchise, mais je trouve quelque peu surprenant, voire piquant, vous qui avez pris la tête des plus farouches opposants au traité constitutionnel (Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC), vous, l'inventeur de ce fameux plan B que l'on cherche toujours (" Hou ! " sur les bancs du groupe UMP), de vous entendre vous inquiéter, avec la foi du nouveau converti, de l'identité de ceux qui seront en charge des nouvelles institutions européennes. (Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)

Avec François Fillon et le Président de la République, qui s'est beaucoup battu pour qu'il y ait aujourd'hui un traité de Lisbonne, qui entrera en vigueur avant la fin de l'année, nous nous réjouissons de voir ce long chapitre institutionnel, que nous trimballons depuis quinze ans se clore enfin, mettant un terme aux querelles institutionnelles. Nous aurons un président stable et un haut représentant.

Vous savez très bien que la réponse à votre question ne sera pas connue lors de ce Conseil européen, puisque la Cour constitutionnelle tchèque se prononcera mardi prochain. Un peu de patience, vous serez rapidement fixé. En tout cas, merci pour votre engagement européen! (Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)

Données clés

Auteur: M. Laurent Fabius

Circonscription: Seine-Maritime (4e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1649 Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 octobre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 octobre 2009